



Association « Christophe »

La vie avant tout !

Marseille, le

Madame, Monsieur

Objet : Projet d'INTERVENTION
« Prévention du Mal-être et du Suicide des Jeunes »

Madame, Monsieur,

Vous nous avez sollicités pour intervenir dans votre établissement, auprès des élèves ou des personnes qui sont sous votre responsabilité.

Vous trouverez ci-après les détails relatifs à cette intervention.

En général nous nous déplaçons par équipe de 2 intervenants afin de susciter plus de richesse dans les dialogues et plus de variété dans les cas considérés.

Pour les interventions nous proposons de passer un documentaire de 26 mn synthétisant des cas courants de mal-être de jeunes, ou un film de sensibilisation de 53 mn pour les familles et les professionnels.

Dans l'attente de votre confirmation, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos cordiales salutations.

Rose Marie VILAFRANCA-GUIRAUD : Présidente

Marie-José URDY : Responsable des Interventions

ASSOCIATION LOI 1901 - POUR PREVENIR LE SUICIDE DES JEUNES
Reconnue d'Intérêt Général – Agréée Jeunesse & Sports

HOPITAL SAINTE MARGUERITE – Pavillon SOLARIS
270 Boulevard Sainte Marguerite 13009 MARSEILLE
Tel/Fax : 04 91 81 27 60 (mardi et jeudi)

Mail : ass.christophe@wanadoo.fr - Site : www.christophe-lavieavanttout.com



Association « Christophe »

La vie avant tout !

PLAN D'INTERVENTION

La durée de chaque intervention est d'environ 2 h pour les lycées & collèges, 3 h pour les autres.

1. Mise en place
2. Présentation de l'Association et de son objectif
3. Présentation des statistiques
4. Questionnement des participants
5. Présentation & projection du documentaire ou du film
6. Questions libres
7. Synthèse des réflexions
8. Distribution et commentaire des documents
9. Le temps restant est consacré à la réflexion et au questionnaire « Point personnel »

Lieu d'intervention

Salle équipée d'une vidéo pour cassette ou CD.

Nombre de participants

Maximum conseillé par intervention 60 participants.

Documents à photocopier par l'établissement (autant que de participants)

- Questionnaire « Point personnel »
- Repères et conseils
- Triptyques (fournis par l'association)
- Pour les formateurs ou les IFSI d'autres documents seront à photocopier.

Forfaits

Intervention de 2 heures 50 €
Intervention de 3 heures 75 €
Si hors Marseille, ajouter les frais de déplacement.

Les intervenants sont bénévoles, ils ne peuvent en aucun cas être rémunérés.

Pour un complément d'information, n'hésitez pas à nous contacter.

Téléphone/Fax : 04 91 81 27 60 Mardi et Jeudi - Mail : ass.christophe@wanadoo.fr

ASSOCIATION LOI 1901 - POUR PREVENIR LE SUICIDE DES JEUNES
Reconnue d'Intérêt Général – Agréée Jeunesse & Sports

HOPITAL SAINTE MARGUERITE - Pavillon SOLARIS
270 Boulevard de Sainte Marguerite 13009 MARSEILLE
Tel / Fax : 04 91 81 27 60
Mail : ass.christophe@wanadoo.fr - Site : www.christophe-lavieavanttout.com